CRITÈRE 2.2

Décrire et formaliser le procédé de positionnement et d'évaluation utilisé au sein de l'école de conduite ou de l'association et le mettre à la disposition du public.

Décrire les modalités de la prise en compte du handicap.

SARL EVE FORMATION
5. Rue de Conflans
95220 HERBLAY
Tél : 01 34 50 81 03
Agmt : E2209500240
RCS Pontoise 531 798 932

B

ÉVALUATION de départ

Procédure d'évaluation

CE TEST SE DÉROULE EN SITUATION DE CONDUITE HORS ET EN CIRCULATION À BORD D'UN VÉHICULE-ÉCOLE.

Ce test permet de quantifier le nombre d'heures de formation à la conduite automobile.
Il n'impose pas un nombre d'heures, c'est un prévisionnel.
Il pourra être revu à la baisse, par l'implication de l'élève dans la formation, ainsi que par la fréquence des heures.
Cette évaluation permettra, en concertation avec l'école de conduite, d'organiser un calendrier de formation.

Elle se décompose en 8 rubriques :

- La première concerne : des renseignements d'ordre général sur l'élève
- La seconde, son expérience de la conduite
- La troisième, sa connaissance du véhicule
- La quatrième, ses attitudes à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité
- La cinquième, ses habiletés
- La sixième, sa compréhension et sa mémoire
- La septième, sa perception
- La huitième, son émotivité

L'évaluation vise à la production d'un résultat codifié à 3 niveaux de performance (faible, satisfaisant, bon) conduisant à 3 tranches de propositions de volumes horaires.

Ce test durera environ 45 minutes. Ce test s'appuie sur les prescriptions du Guide pour la Formation des Automobilistes (GFA).

Détail des compétences évaluées

QUESTIONS	CRITÈRES ÉVALUÉS
RENSEIGNEMENTS D'ORDRE GÉNÉRAL	Sur la base d'un questionnaire et d'un échange avec le formateur : Identité, âge, résidence, niveau scolaire, profession, nationalité, acuité visuelle, correction de la vision, visite médicale, incompatibilités déclarées. Ces critères n'entraînent pas de chiffrage, mais permettent de donner des orientations au formateur sur les difficultés éventuelles de compréhension de la langue française. De plus, ils permettent éventuellement de dépister des déficiences sensorielles ou motrices et de proposer une visite médicale ou de suggérer un simple appareillage de la vue par exemple.

www.jemelabellise.fr
enpc ediser

5. Rue de Conflans
95220 HERBLAY
Tél : 01 34 50 81 03
Agmt : E2209500240
RCS Pontoise 531 798 932

QUESTIONS	CRITÈRES ÉVALUÉS
EXPÉRIENCE DE LA CONDUITE	Sur la base d'un questionnaire : · Permis possédés · Véhicules conduits · Zone d'évolution à bord du véhicule · Temps de pratique en conduite · Contexte d'accompagnement ou pratique autonome.
CONNAISSANCES THÉORIQUES SUR LE VÉHICULE	Capacité à répondre à un QCM à 3 propositions sur une série de 12 questions déclinées en 4 thèmes techniques : direction, boîte de vitesses, embrayage, freinage.
ATTITUDES À L'ÉGARD DE LA SÉCURITÉ ET À L'ÉGARD DE L'APPRENTISSAGE	Sur la base d'un entretien, hiérarchisation des attitudes à l'égard de la sécurité : limitation aux aspects techniques et réglementaires de la conduite versus adaptation au contexte et partage de l'espace routier. Sur la base d'un entretien, repérage de la motivation à l'apprentissage de la conduite : par choix et motivation interne versus motivation externe et nécessité.
HABILETÉS (COORDINATION ET SYNCHRONISATION DES GESTES)	**Hors circulation :** · Installation au poste de conduite sur un poste de conduite déréglé en autonomie sur invitation du formateur. · 5 réalisations de « départ arrêt » sur terrain plat à la suite d'une démonstration commentée du formateur. · Manipulation du volant : après explications sur le fait que le regard précède la trajectoire et l'action sur le volant, l'élève exécute un slalom non matérialisé sans utiliser les pédales.
COMPRÉHENSION ET MÉMORISATION	**Compréhension :** Nécessité d'avoir recours à des explications ou démonstrations supplémentaires durant les exercices concernant les habiletés. **Mémorisation :** Capacité à citer dans l'ordre les 5 opérations nécessaires pour démarrer et s'arrêter.
PERCEPTION	**En circulation :** À allure normale, en ville sur route, pendant environ 15 à 20 minutes, en doubles commandes (autonomie : volant, clignotants, rétroviseurs), l'élève devra choisir sa direction en fonction de ce que lui impose la signalisation (4 à 5 fois) et en fonction des indications données par les panneaux directionnels (4 à 5 fois). L'élève est invité à regarder loin devant lui et à faire attention à gauche et à droite, à tenir compte de la signalisation et des autres usagers, à mettre le clignotant si nécessaire, à dire le plus tôt possible ce qui lui semble intéressant pour la conduite. Compétences évaluées : sens de la trajectoire et du gabarit, capacité d'observation de l'environnement, sens de l'orientation et direction du regard.
ÉMOTIVITÉ	Les réactions émotives sont évaluées pendant toute la durée de l'évaluation. Elles concernent les réactions générales (paroles et gestes divers) ; et les crispations gestuelles.

www.jemelabellise.fr
enpc ediser

EVE FORMATION
5, Rue de Conflans
95220 HERBLAY SUR SEINE
RCS PONTOISE 531 798 932
AGRT E2209500240

PRISE EN COMPTE DU HANDICAP

L'établissement EVE FORMATION, ci-dessus mentionné, n'étant pas spécialisé dans la formation théorique et pratique des personnes présentant un handicap, nous redirigerons ces personnes vers des établissements spécialisés, équipés et formés dont la liste est la suivante :

VOIR LISTE CI-DESSOUS / C'est la page qui suit.....

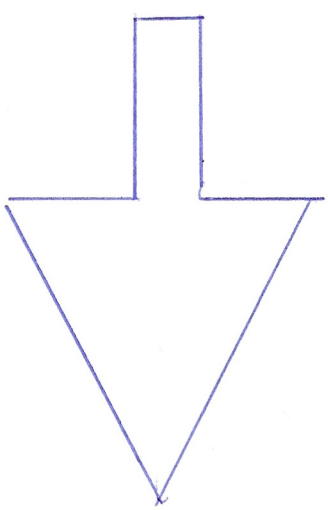

Liste des établissements spécialisés pour les personnes présentant un handicap –

CER CHAMPS ALIZÉS
6, rue Antoine Rocca
91700 SAINTE-GENEVIÈVE DES-BOIS
Tél. : 01 69 51 04 60

STOP CONDUITE
Place de l'Europe
91250 SAINT-GERMAIN LES CORBEILS
Tél. : 01 60 75 29 53

92 – HAUTS-de-SEINE

Hôpital Raymond Poincaré
104 bd. Raymond Poincaré
92380 Garches
Tél. 01 47 10 46 95
Fax 01 47 10 77 68

CER CLICHY
2 place de la République
92110 CLICHY

CER COLOMBES
21, rue Gabriel Péri
92700 COLOMBES
Tél. : 01 47 86 05 50

ÉCOLE DE CONDUITE DE VAUCRESSON
89, bd de la République
92420 VAUCRESSON
Tél. : 01 47 41 49 01
Fax : 01 47 95 45 73

93 – SEINE-SAINT-DENIS

Fondation hospitalière Sainte Marie
Centre Paris Est
7 rue Jean Moulin
93130 NOISY-LE-SEC
Tél. 01 41 55 10 70
Fax 01 41 55 10 78
Mél : umpr@umpr.asso.fr

CER PERRINE
16 bis, rue Floéal
93170 BAGNOLET
Tél. : 01 43 62 88 30

ÉCOLE DE CONDUITE R. HUSSON & FILS
27, bd Carnot
93200 SAINT-DENIS
Tél./Fax : 01 48 20 73 86

ECF
153, av. Couturier
93220 GAGNY
Tél. : 01 43 81 89 57

94 – VAL-DE-MARNE

CER VITRY
129, bd de Stalingrad
94400 VITRY
Tél. : 01 46 71 63 99

AUTO-ÉCOLE ADOUE
80, rue de Paris
94420 CHARENTON-LE-PONT
Tél. : 01 43 68 50 02

AUTO-ÉCOLE BOISSY
2 Centre commercial de Boissy
94470 BOISSY-SAINT-LEGER
Tél. :01 45 69 42 32

CER CHEVILLY
7, rue Parmentier
94550 CHEVILLY-LARUE
Tél. : 01 45 60 06 07
Fax : 01 41 73 33 76

CER VILLEJUIF
159 bis, rue Jean Jaurès
94800 VILLEJUIF
Tél. : 01 47 26 07 62

95 – VAL-D'OISE

Centre médical et pédagogique Jacques Arnaud
Rue Pasteur
95570 BOUFFÉMONT
Tél. 01 39 35 35 70
Fax 01 39 35 35 25
Mél : ergotherapie.mpr@fsef.fr

SAAB
27, bd Henri Bergson
95200 SARCELLES
Tél. : 01 39 93 24 90

CER 95
11, av. du Général de Gaulle
95310 SAINT-OUEN-L'AUMONE
Tél. : 01 34 64 25 75

CER WALLET FORMATION
135, av. Jacques Vogt
95340 PERSAN
Tél. : 01 34 70 38 63
Fax : 01 34 70 42 49

Mise à disposition l'information au public

Je soussigné Sébastien DELOUME, gérant de l'auto-école EVE FORMATION, affirme mettre à disposition du public les informations suivantes :

- **Critère 1.2 :** Mettre à disposition une documentation détaillée exposant les enjeux de la formation préparatoire à l'examen du permis de conduire, son déroulement et les conditions de passage des épreuves de l'examen.

Nous distribuons des notices en main-propre aux élèves qui demandent des informations sur le déroulement de la formation.
Ces documents sont également accessibles à tous sur notre site internet.

- **Critère 1.3 :** Établir un règlement intérieur.

Le règlement intérieur est distribué à chaque nouvel élève OU/ET
Affiché au sein de l'établissement.

Chaque personne peut retrouver le règlement intérieur sur notre site internet.

- **Critère 2.2 :** Décrire et formaliser le procédé de positionnement et d'évaluation utilisé au sein de l'école de conduite ou de l'association et le mettre à la disposition du public. Décrire les modalités de la prise en compte du handicap.

Nous informons nos élèves du déroulé de l'évaluation de départ et leur fournissons la notice explicative de l'évaluation.

Nous n'accompagnons pas les personnes en situation de handicap.
Alors, nous tenons à jour une liste des établissements de la région pouvant le faire. Lorsque des personnes en situation de handicap se présentent, nous leur fournissons les coordonnées de l'un de ces établissements.

Ces informations sont également téléchargeables sur notre site internet.

- **Critère 4.2, 4.3, 4.4, 4.5 :** Listes des différents référents.

Cette information est affichée à l'auto-école, où chaque élève peut la consulter.